

Publication d'information municipale - Mairie de Saint-André-de-Corcy

ÉDITO - NOUVELLE MUNICIPALITE

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro de Corcy News, Le Trait d'union, votre nouveau bulletin d'information municipale.

Ce premier trimestre de ce nouveau mandat a été particulièrement dense et nous a conduits à faire face à plusieurs difficultés.

Tout d'abord, nous avons poursuivi la finalisation du chantier de la nouvelle cantine et du bâtiment périscolaire. Nous aurons prochainement l'occasion d'y revenir plus en détail afin d'en dresser un bilan complet.

Nous avons constaté que plusieurs bâtiments communaux nécessitaient aujourd'hui des travaux de remise en état, conséquence d'un entretien insuffisant au cours des dernières années.

Par ailleurs, certaines constructions récentes, telles que le local basket ou l'entrée de la salle polyvalente, nécessitent des mises en conformité. L'absence de certaines déclarations de travaux et de contrôles de sécurité entraînera des travaux complémentaires estimés à environ 40 000 €.

Nous avons également dû faire face au vol d'un camion et de matériel appartenant aux services techniques. À cette occasion, il a été constaté que le système d'alarme était lui aussi défaillant.

Plus récemment, la commune a connu l'installation d'environ 140 caravanes de gens du voyage sur le plateau sportif.

Quelques précisions s'imposent. La compétence relative à l'accueil des gens du voyage relève de la Communauté de communes. Celle-ci ne disposant pas d'aire d'accueil sur son territoire, elle n'est pas conforme au schéma départemental. Malgré son soutien, ainsi que celui de notre député et de notre sénateur, les échanges engagés avec les services de l'État n'ont pas permis d'obtenir une procédure d'expulsion administrative.

La seule alternative restait une procédure de référé devant le tribunal administratif, une démarche longue – au minimum deux semaines – et générant des frais importants d'huissier et d'avocat. Nous avons donc privilégié le dialogue, qui a permis d'obtenir le départ des occupants avant la date annoncée lors de leur arrivée.

Je tiens à remercier les forces de gendarmerie ainsi que le PSIG pour leur présence et leur engagement. J'adresse également mes remerciements à l'ensemble de la population pour sa compréhension, ainsi qu'aux associations impactées par la fermeture temporaire des équipements sportifs pour leur soutien.

Afin de limiter les risques de nouvelles occupations, des aménagements ont été réalisés sur le plateau sportif avec la mise en place de rochers et de buttes de terre destinés à restreindre les accès.



Malgré ces difficultés, l'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour assurer la sécurité de tous, préserver notre patrimoine communal et poursuivre les projets nécessaires au développement de notre commune.

Nous continuerons à vous informer en toute transparence des actions engagées et des avancées réalisées au service de l'ensemble des Corcéennes et des Corcéens.



Claude LEFEVER, Maire de Saint-André-de-Corcy

ÉVÈNEMENTS

Pour tout savoir sur les événements, consultez la page dédiée du site de la mairie ou le canal "Événements" de PanneauPocket.

LA NOUVELLE CANTINE ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OUVRENT LEURS PORTES

Après plusieurs mois de travaux et malgré les nombreuses difficultés rencontrées, le chantier de la nouvelle cantine et des locaux dédiés à l'accueil périscolaire arrive à son terme. Depuis la réception provisoire des travaux au mois de mars, la quasi-totalité des réserves a été levée et le bâtiment est désormais prêt à accueillir les enfants.

Le déménagement du mobilier et des équipements se déroulera du 3 au 6 juillet 2026. Dès le lundi 6 juillet, les enfants fréquentant le centre de loisirs seront accueillis dans ces nouveaux locaux. La cantine scolaire et l'accueil périscolaire y seront ensuite transférés pour la rentrée de septembre.



Salle de restauration
self

Dans un premier temps, les repas continueront d'être préparés par un prestataire extérieur puis remis entempérature sur place. En effet, le coût très important de la mise en place d'une cuisine de production sur site nous conduit à reporter ce projet à la rentrée 2027. Cette année supplémentaire permettra de rechercher des solutions financières acceptables pour les familles, le Centre social et la commune.



Salle de restauration
service à table



Périscolaire



Périscolaire

UN PASSAGE PIÉTON PLUS SÉCURISÉ SUR LA RD1083

Afin de renforcer la sécurité des piétons, des plots lumineux ont été installés au niveau du passage piéton situé à proximité de la place des Anciens Combattants, sur la RD1083.

Ce nouvel équipement améliore la visibilité des piétons, notamment en soirée ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables. Il permet également d'attirer davantage l'attention des automobilistes à l'approche du passage protégé.

Cette installation s'inscrit dans la volonté de la municipalité de poursuivre les actions en faveur de la sécurité de tous les usagers de la route.

AGENDA MUNICIPAL

Feu d'artifice de la municipalité : 13 juillet 2026 à partir de 22h30, plateau sportif

Permanence mutuelle communale : 21 juillet 2026 en mairie, prendre RDV au 06 16 24 92 28

Don du sang : 22 juillet de 14h30 à 20h00, salle polyvalente

Forum des associations : 5 septembre 2026, de 09h00 à 13h00

Semaine Bleue : du 5 au 10 octobre 2026, programmation à venir

Octobre rose : 11 octobre 2026, salle polyvalente



ÉVÈNEMENTS

Pour tout savoir sur les événements, consultez la page dédiée du site de la mairie ou le canal "Événements" de PanneauPocket.

UN ÉTÉ PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SOLIDARITÉ



LA COMMUNE EST TOUJOURS EN ALERTE RENFORCÉE - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 17/06/2026

Le département de l'Ain (hors Saône aval) est placé en niveau "Alerte renforcée".

Afin de préserver la ressource en eau, plusieurs usages sont désormais **limités ou interdits**.

→ **Arrosage**

- Massifs fleuris et plantes en pot, pelouses et espaces verts : **interdit**.
- Potagers, arbres et arbustes plantés depuis moins de 2 ans : **autorisé uniquement de 21h à 9h**.

→ **Lavage**

- Véhicules : autorisé uniquement dans les stations de lavage.
- Façades, terrasses, voiries et surfaces imperméabilisées : **interdit**.

→ **Piscines et plans d'eau**

- Remplissage et vidange des piscines privées de plus de 1 m³ : **interdits** (sauf cas particuliers).
- Remplissage des plans d'eau : **interdit**.

→ **Fontaines** : Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert.

→ **Cours d'eau et nappes** : Prélèvements interdits, sauf pour l'abreuvement des animaux.

i Retrouvez l'ensemble des mesures en vigueur sur le site de la Préfecture de l'Ain et sur [VigiEau](#).



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES :

Vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie si vous êtes, **une personne âgée, une personne isolée ou fragile, une personne porteuse d'un handicap, une femme enceinte, ou vous avez 65 ans ou plus.**

Ce service gratuit est organisé par le **Centre Communal d'Action Social (CCAS)** permet de vous accompagner, de vous avertir en cas d'alerte et bénéficier d'un suivi.

Partez l'esprit tranquille ! **Signalez votre absence grâce à l'Opération Tranquillité Vacances et bénéficiez d'une surveillance de votre domicile par la gendarmerie.**
Renseignements et inscriptions auprès de la gendarmerie.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES
Le bon réflexe contre les cambriolages

Partez sereinement en vacances et bénéficiez de la surveillance de votre domicile en vous inscrivant en ligne sur [service-public.fr](#)

Scannez le QR code pour vous inscrire en ligne

Moustique tigre

Nous avons tous un rôle à jouer !



Le reconnaître

- Silencieux et diurne, il pique plutôt le jour,
- Rayé blanc et noir,
- Mesure moins de 0,5 centimètre.



Prévenir sa prolifération

- Vider et retourner les seaux, coupelles, vases...,
- Ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets...,
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu,
- Curer les gouttières.

S'en protéger

- Porter des vêtements longs, amples et clairs,
- Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires.



Participez à sa surveillance en signalant sa présence sur : [signalement-moustique.anses.fr](#)

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

- **Feux et barbecues** : J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation qui peut s'enflammer
- **Cigarettes et mégots** : Je jette mes mégots dans un cendrier. Je ne fume pas en forêt. C'est désormais une interdiction fixée par la loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie, qui a été promulguée le 10 juillet dernier
- **Travaux, bricolage** : Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches. Je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.
- **Stockage des combustibles** : Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de mon habitation.

AU SERVICE DE LA COMMUNE, TOUTE L'ANNÉE

Les élus de la commune œuvrent tout au long de l'année au sein de différentes commissions afin de préparer les projets, suivre les réalisations et répondre aux besoins des habitants.

Chacun contribue, selon ses compétences, à faire avancer les projets de notre village.

Derrière chaque projet, une équipe :

Budget, Finances : Nathalie SCHAEFER

Claude LEFEVER, Thierry DUC, Monique LACROIX, Claudy GUIGNARD, Valérie OCTRUE, Jordan VIDAL, Ludovic LOREAU, Evelyne ESCRIVA

Économie locale : Nathalie SCHAEFER

Claude LEFEVER, Thierry DUC, Nadine BARON, Jérôme BIANCHETTI, Ludovic LOREAU, Evelyne ESCRIVA, Boris DUPUY.

Travaux : Thierry DUC

Claude LEFEVER, Nathalie SCHAEFER, Claudy GUIGNARD, Nadine BARON, Fabien RUYS, Joël OZIL, Jérôme BIANCHETTI, Arnaud DEVOS, Ludovic LOREAU, Alain CORDIER, Boris DUPUY.

Scolaire et social : Monique LACROIX

Claude LEFEVER, Thierry DUC, Fabrice MATHIEU, Natacha DUMONT, Marie-Jeanne CLAVAIROLY, Evelyne ESCRIVA, Anne GAUTIER.

Urbanisme : Claudy GUIGNARD

Claude LEFEVER, Joël OZIL, Delphine VERY, Arnaud DEVOS, Alain CORDIER, Boris DUPUY.

Marché : Claudy GUIGNARD

Claude LEFEVER, Thierry DUC, Jordan VIDAL, Nadine BARON, Jérôme BIANCHETTI, Ludovic LOREAU.

Associations et cérémonies : Valérie OCTRUE

Claude LEFEVER, Monique LACROIX, Catherine ANDRES, Fabien RUYS, Natacha DUMONT, Joël OZIL, Jérôme BIANCHETTI, Arnaud DEVOS, Catherine GERFAUD-VALENTIN, Ludovic LOREAU, Evelyne ESCRIVA.

Communication, information : Jordan VIDAL

Claude LEFEVER, Valérie OCTRUE, Catherine ANDRES, Fabrice MATHIEU, Marie-Jeanne CLAVAIROLY, Alain CORDIER.

Sécurité : Jordan VIDAL

Claude LEFEVER, Fabrice MATHIEU, Nadine BARON, Natacha DUMONT, Jérôme BIANCHETTI, Boris DUPUY.

Conseil des jeunes : Jordan VIDAL

Claude LEFEVER, Nathalie SCHAEFER, Anne GAUTIER.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS) : Monique LACROIX

Claude LEFEVER, Valérie OCTRUE, Jordan VIDAL, Fabrice MATHIEU, Nadine BARON, Catherine GERFAUD-VALENTIN, Evelyne ESCRIVA.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES POURSUIT SON ENGAGEMENT



Depuis le changement de municipalité, nous avons organisé un goûter avec les enfants de la MECS, suivi d'activités offertes par les forains. Pour la cérémonie du 8 mai, avec Anne GAUTIER, nous avons créé un texte à lire pour celle-ci. Pour la fin de notre mandat du CMJ, nous aimerions installer un bloc d'escalade, des panneaux signalant les zones non-fumeurs devant les écoles. Nous aimerions aussi ajouter du cinéma à l'Atelier 208 et participer à la cérémonie du 11 novembre.

HORAIRES D'ÉTÉ DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du 20/07/2026 au 22/08/2026 :

- Lundi au vendredi : 09h00 – 13h00
- Samedi : fermé

Bel été à toutes et à tous!

Toute l'équipe municipale vous remercie pour votre confiance.

Corcy News

Edité par la mairie de Saint-André-de-Corcy

04 72 26 10 30

saintandredecorcy.fr

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

l'application PanneauPocket

la page Facebook



IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique